



ASSOCIATION

INFORMATIQUE POUR TOUS

Assemblée Générale du 13 juin 2008



**Le Président
Serge Rehm**

**La Secrétaire
Corinne Barré**

N° Dossier : 0302001185

N° Siret : 453.396.640.00014.

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|------------------------------------|
| - Compte rendu de l'assemblée générale du 13 juin 2008 : | 3 |
| - Le bilan moral : | 4 |
| - Les projets 2008 – 2009 : | 10 |
| - Le bilan financier (avec annexes 7 et 8) : | 11 |
| - Modification du règlement intérieur : | 12 |
| - Le nouveau Conseil d'Administration : | 13 |
| - Les annexes : | 14 |
| - Les statuts : | 23 |
| - Les déclarations préfectorales | à partir de 31 puis 35 à 39 |
| - Le règlement intérieur : | 33 |
| - Arbre généalogique de l'AIPT | 40 |

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire **du 13 juin 2008**

Membres du conseil d'administration :

Présents :

Gilles ALLIGNOL, Corinne BARRE, Catherine CARVAILLO, Philippe COUSSERANS, Daniel DELOHEN, Elisabeth MAURIN, Bruno RAOUX, Christine RAOUX, Serge REHM, Fransje SPILJARD, Noël THELIOL, Roland VEUTIN

Excusés :

Claude DUFFES (nous rejoint pendant l'assemblée générale)

Absent :

Néant

Animateurs :

Jean Claude Bouvier, François Obino

Intervention de la secrétaire :

Ouverture de la séance: Mesdames et messieurs, il est 19h15, la liste d'émargement a été signée par l'ensemble des membres présents, je déclare ouverte l'**Assemblée Générale** ordinaire de l'association Informatique Pour Tous
La parole est donnée au président.

Le mot du président :

Toutes les décisions seront prises à la majorité des membres présents, à mains levées, selon l'article 20 intitulé "Assemblée générale ordinaire" du Titre III "Administration et fonctionnement de nos Statuts".

Les délibérations seront constatées par des procès-verbaux, transcrits sur registre par la secrétaire, signés par elle-même et le président selon l'article 18 du Titre III.

Une feuille de présence a été signée par chaque membre présent et certifiée conforme par le bureau selon l'article 18 du Titre III, lequel bureau vous accueille ce soir.

Je vous présente le conseil d'administration de l'association...

Conseil d'administration sortant de l'Association.

Mesdames Corinne BARRE, Catherine CARVAILLO, Elisabeth MAURIN, Christine RAOUX, Fransje SPILJARD,

Messieurs Gilles ALLIGNOL, Philippe COUSSERANS, Daniel DELOHEN, Bruno RAOUX, Noël THELIOL, Roland VEUTIN et moi-même Serge REHM.

Claude DUFFES est excusé (voyage programmé).

Je vous donne à présent lecture de l'ordre du jour(annexe A)

Notre association est entreprenante et à l'écoute de tous, elle participe en inter-associativité à de nombreux événements, elle écoute et répond en général à toute demande constructive, à toute demande d'aide et de soutien, à toute demande de partenariat et à toute collaboration sur de nouveaux projets. Les membres du conseil d'administration me rejoignent sur la mise en commun d'idées dans l'organisation de manifestations diverses.

Ce partage, ces échanges dans la diversité ne peuvent être que porteurs et motivants.

Participer à d'autres activités est très intéressant et apporte toujours de nouvelles connaissances et de nouveaux contacts.

Bien entendu Informatique Pour Tous souhaite avant toute autre chose continuer son chemin d'animation. L'initiation à l'informatique de A à Z, l'initiation aux nouvelles technologies et à l'Internet dès l'âge de 8 ans restent les objectifs de notre association. Nous souhaitons donner à tous l'accès aux nouvelles sources d'information.

En 11 ans Informatique Pour Tous a initié plus de 1300 personnes.

Enfin elle gère le site Internet de la commune de Saint Paulet de Caisson, 235.000 visiteurs aujourd'hui dans plus de 110 pays. Le nombre de visiteurs n'est pas bloqué, venez parcourir l'espace numérique de notre beau village du Gard Cévenol et du Gard Provençal.

L'adresse www.ville-saintpauletdecaisson.fr

Le bilan moral :

En juillet 2007 nous avons réalisé une animation informatique pour un groupe de jeunes Roumains reçus à Saint Paulet par l'association Echange St Paulet Piscu. Cette fin d'après midi fut très agréable, nous leur avons apporté beaucoup d'information sur notre organisation. Ils ont apprécié l'accès rapide à l'Internet. Nous avons offert un ordinateur reconditionné complet à l'école de Piscu.

En septembre, nous avons lancé la saison avec une participation au Forum Associatif de Saint Martin d'Ardèche le samedi 8 septembre et nos **Portes Ouvertes du vendredi 21 septembre.** Portes ouvertes dans notre local situé Impasse du Château, local en excellent état, bien entretenu et équipé de 22 postes en ligne. Lors de ces portes ouvertes nous avons présenté la salle d'accueil, donc le lieu d'échange et nos équipements. Nous avons présenté les nouveaux modules d'information pour la saison.

Cette journée a connu une bonne participation, nous avons enregistré un grand nombre d'inscriptions. Quelques rafraîchissements nous ont permis d'approfondir nos choix d'animation.

Je souhaite, au nom du conseil d'administration, remercier Monsieur Christophe SERRE Maire de St Paulet de Caisson, Monsieur Régis PAGES ancien Adjoint chargé de la Vie Associative, Monsieur Thierry DEMARBRE son successeur et Madame Josette LARGIER Adjointe aux finances ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour la mise à notre disposition de la salle informatique, pour son entretien régulier, remerciements également pour les travaux réalisés dans l'atelier de montage/démontage du rez de chaussée et pour la peinture des murs de la montée d'escalier.

L'animation informatique

L'organisation dans les groupes est la suivante :

les 8/12 ans au nombre de 14 maximum le mardi de 17h15/30 à 18h15/30,
les 13/15 ans au nombre de 12 maximum le mardi de 18h30 à 19h30,

un groupe d'adultes 2^{ème} année de 20 maximum le lundi de 19h à 20h,
deux groupes d'adultes débutants au nombre de 20 le lundi de 17h45 à 18h45
et le mercredi de 18h30 à 19h45,

deux mercredis soir par mois de 20h30 à 22h30 séances adultes multimédia, vidéos, photos,
sécurité, préventions et précautions, trucs et astuces,
le lundi après-midi un groupe d'adultes, création de site internet et tableur,
le mardi après-midi une séance montage vidéo,
le jeudi après midi une permanence informatique ouverte à tous,

Soit 147 membres actifs et un peu plus de 80 familles.

Nous constatons une fréquentation stable, légèrement en baisse par rapport à 2006-2007 qui fut une année exceptionnelle. Nous avons proposé un choix important de séances d'information, un confort d'animation avec du matériel récent (moins de 3 ans) et personnalisé. Nous nous sommes efforcés de donner un micro ordinateur par personne.

Certains membres préfèrent venir avec leur ordinateur portable, c'est un phénomène grandissant. Qui pose quand même un problème d'organisation, le système d'exploitation peut être différent et les logiciels utilisés également. Nous bâtissons nos animations avec des logiciels reconnus de chez Microsoft mais aussi avec des logiciels libres de droit et licenciés. Nous devons donc adapter au fur et à mesure nos animations mais également les machines portables pour atteindre un niveau de compatibilité convenable entre les personnes équipées et celles qui s'installent sur nos postes.

Nous devons dans un futur proche prévoir un pack de logiciels libres de droit commun aux différents matériels.

Si vous pensez pouvoir apporter quelques connaissances informatiques aux autres. Eh bien laissez vous tenter, vous verrez, c'est très enrichissant et valorisant de transmettre son savoir et son expérience.

Je reviens en premier aux bilans d'activités des neuf groupes constitués :

les 8/12 ans et les 13/15 ans : animation de Corinne Barré, Jean Claude Bouvier, François Obino et Noël Théliol et en soutien Roland Veutin
(cf. annexe1)

Nous avons, en ce début d'année, demandé aux parents d'enfants mineurs une autorisation parentale pour suivre les activités de l'association. Nous avons également insisté sur le fait que les parents doivent confier leurs enfants aux seuls animateurs de groupe.

un groupe d'adultes débutants et un groupe 2^{ème} année : animation de Philippe Cousserans, Christine et Bruno Raoux.
(cf. annexe 2)

le groupe d'adultes création de site Internet et tableur : animation Gérard Will et Daniel Delohen
(cf. annexe 3)

le module multimédia deux mercredis soir par mois, animation de Gilles Allignol, Gérard Will, Philippe Cousserans et Serge Rehm
(cf. annexe 4)

le module permanence informatique du jeudi après-midi, animation Fransje Spiljard, Elisabeth Maurin, Catherine Carvaillo, Jean Chovet et Jean Claude Bouvier
(cf. annexe 5)

le module montage vidéo du mardi après-midi, animation Jean Chovet, Elisabeth Maurin, François Obino et Jean Claude Bouvier
(cf. annexe 6)

Mon groupe débutants du mercredi : co animé avec Roland Veutin
groupe fidèle et attentif tout au long de l'année :

Les actions et l'animation : les connaissances de base, le système d'exploitation Windows au grand complet et l'organisation des fichiers, les périphériques, les menus, le panneau de configuration, le clavier, les raccourcis, les programmes (installation et désinstallation), Internet et courrier électronique, le matériel type, l'entretien du matériel, travail sur traitement de texte, les astuces, le filigrane, étiquettes, enveloppe, le publipostage, une approche d'Excel tableur, les diaporamas, le traitement de photos etc....

Je pense que nous avons vu l'essentiel sans trop se lasser. Il faut aller très rapidement à l'essentiel, la découverte et les informations de bases c'est inévitable mais les manipulations, l'approche plus affirmées des nouvelles technologies et le traitement "basic" d'images sont souhaités. La demande change et nos membres évoluent dans leurs besoins, ils souhaitent parler d'Internet, du courrier électronique, mettre en application et installer facilement de nouveaux matériels devenus très accessibles financièrement comme les appareils photos et caméscopes numériques.

J'ai assisté à quelques séances au cours de cette année et je dois tout particulièrement remercier l'ensemble des animateurs pour leur disponibilité, leur enthousiasme, leurs idées, leur aide et leur soutien.

J'ai bien enregistré à la lecture des bilans, le souhait de mettre en place et de développer, une formule module ainsi qu'un travail d'animation en équipe, en binôme, en trinôme voire plus.

Nous devons insister auprès des membres sur l'assiduité et la mise en application des informations reçues.

Je dois reconnaître que le principe des Modules est très intéressant et correspond bien à l'attente du public dans un esprit club.

La permanence informatique du jeudi après-midi a été très appréciée et doit garder son esprit d'échanges par des questions réponses sur tous sujets.

Si vous pensez pouvoir apporter quelques connaissances informatiques aux autres. Eh bien laissez vous tenter, vous verrez, c'est très enrichissant et valorisant de transmettre son savoir et son expérience.

Les travaux de l'année:

Achats de 5 nouvelles machines de bureau, de mémoires, graveurs de DVD, de claviers, souris, de divers périphériques, de cartes vidéo et d'acquisition L'ensemble du parc est cette année, sous Windows XP. Nous avons acquis un ordinateur portable sous Vista, un vidéo projecteur et un micro sans fil. Notre investissement est très important chaque année de 4 à 5000 euros.

Nous sommes engagés dans le recyclage des consommables et des matériels informatiques. Une convention "consommables" permet de faire travailler quelques personnes en milieu associatif grâce à la récupération de cartouches et de toners recyclables (Association de Bollène Leclerc). Trois containers sont implantés dans la commune (en accueil mairie, à la bibliothèque et au local informatique).

Ne jetez pas vos cartouches, n'importe où.

Nous collectons également les Cédéroms. Et les piles pour participer activement à la protection de notre planète.

Nous avons récupéré une trentaine de micro ordinateurs. Nous avons trié et traité une partie de ce parc obsolète, nettoyé, assemblé et reconditionné.

Les machines les plus performantes ont été proposées en prêt à des familles démunies ou à des membres en formation pour une somme très réduite. Nous avons doté gratuitement trois associations qui oeuvrent sur le plan social ou humanitaire (Secours Catholique Bourg St Andéol, Avenir Sakay Madagascar, Croix Rouge Bollène). Nous avons offert une configuration complète à l'école de Piscu en Roumanie.

Diverses conventions nous ont permis de récupérer des machines dans les CIO de l'Académie et au Rectorat de Montpellier, à la mairie, auprès des membres de l'association, dans les collèges, les lycées, au Crédit Agricole et auprès de divers professionnels.

Ne jetez pas votre matériel il nous intéresse.

Pour le matériel informatique nous avons développé depuis quatre années des échanges durables avec de jeunes associations Burkinabais. Nous avons ainsi contribué à la création d'un centre multimédia et d'information, d'un cyber café, d'une radio. De nombreux ordinateurs seront encore expédiés grâce à notre partenaire humanitaire Saint Paulétois

Amitié Solidarité Universelle,

Noël Théliol a assuré sur place, pour l'Association Informatique Pour Tous, une formation auprès d'une quinzaine de personnes. Je dois juste rappeler que les frais engagés, sont à la charge des formateurs qui par l'intermédiaire de ASU peuvent déduire 66 % des dépenses de leurs impôts.

De cette mission, nos amis ont rapporté une chemise aux couleurs locales et brodée AIPT.

Le tournoi de belote du 21 décembre,

succès important, plus de 90 équipes se sont rencontrées ici même.

Un bénéfice de l'ordre de 1200 € a été réalisé.

Cette manifestation est maintenant connue dans la région pour la qualité de l'organisation, les beaux lots et le nombre de gagnants.

Remerciements à tous les participants et à nos bienfaiteurs :

Supermarché Intermarché, MMA, Ets Gouze, La Petite Grignote, Mimosas et Lavandes, Le Comptoir de l'Informatique.

Sans qui nous n'aurions pas pu mettre en place d'une grosse tombola (DVD de salon, TV, appareil photo etc. ...) et récompenser 25 équipes.

Nous essayerons de faire tout aussi bien cette année **le 19 décembre 2008.**

L'association Informatique, comme vous le savez gère le site internet de Saint Paulet de Caisson.

Nous avons établi de nombreux liens inter site et augmenté considérablement la fréquentation.

Le site de Saint Paulet vient d'atteindre les 235.000 visiteurs, internautes originaires de plus de 110 pays (depuis avril 2001), l'espace d'hébergement est passé à 750 Mo et utilisé à 35% pour l'instant.

La mairie souhaitait apporter d'importantes modifications sur les pages municipales, choses faites.

Je dois souligner la compétence, le travail de transcription, de réécriture et de mise à niveau réalisés par Gérard Will. J'accompagne Gérard dans cette tâche de mise à jour.

Le personnel administratif de la mairie nous envoie régulièrement les dernières informations, manifestations, petit journal, tableaux de permanence, les services, l'annonce et les comptes rendus des conseils municipaux.

Le Site de Saint Paulet va encore évoluer, il fera peau neuve progressivement en 2008-2009.

Nouvelle présentation, nouvelles couleurs, nouvelles orientations.

L'AIPT tiendra ses engagements.

Je rappelle que les associations du village peuvent faire passer leurs informations gratuitement sur le site. Les hébergeurs (campings, gîtes, maisons) et les professionnels également. Un lien peut facilement être créé vers leur site ou leur courriel, si existant.

L'association Informatique pour Tous est au service de toute la collectivité.

J'insiste également sur l'exactitude de l'information saisie, des données erronées peuvent parfois générer des petits soucis, le droit Internet reste relativement flou sur les annonces publiées.

L'antenne de Le Garn :

Cette antenne est en sommeil pour diverses raisons, animation, inscriptions, orage et humidité.

Nous allons prochainement prendre une décision partagée avec la mairie de Le Garn sur le devenir de l'antenne. Elle pourrait évoluer vers un point de rencontre avec la bibliothèque voire également satisfaire l'approche et l'accès aux nouvelles technologies pour les enfants de l'école.

Toutes ces réflexions seront menées avec les élus de Le Garn et les représentants de l'association informatique.

Philippe Cousserans s'occupera plus précisément de ce dossier. Noël Théliol suivra les besoins en matériel.

Cédérom sur la Mine :

Philippe Cousserans et son équipe ont réalisé un Cédérom sur la mine de Saint Paulet.

C'est avec beaucoup d'émotions que nos amis anciens mineurs ont vu la projection lors du repas de la Sainte Barbe.

La journée de l'olivier du 29 mars 2008,

Journée magnifique, un temps splendide, des exposants nombreux et sympathiques, un public de connaisseurs, une très bonne fréquentation.

La collaboration avec l'Association de Sauvegarde de la Chapelle Sainte Agnès et Terre d'Avenir est efficace, les efforts communs ont permis une réalisation parfaite avec beaucoup de satisfaction.

Cette manifestation porteuse pour l'avenir de notre village devra certainement évoluer, d'autres partenariats, peut-être une journée commune à d'autres activités et certainement pilotée par un comité oléicole. Cette journée devient incontournable par son impact et son apport touristique. Elle doit bénéficier d'aides supplémentaires pour que les associations organisatrices ne soient pas obligées de partager les pertes. Cette année chaque association a versé environ 40 euros pour équilibrer les comptes en comptant les subventions municipale et Communautaire (ValCèzArd).

Le stage de montage de murs en pierres sèches s'est parfaitement déroulé. Les employés communaux de St Paulet, Le Garn, Saint Michel d'Euzet et Saint Alexandre ont bénéficié d'une excellente formation de la part des bâtisseurs de murs en pierres sèches ABPS. Le mur de la future oliveraie pédagogique est réalisé.

L'école de Saint Paulet a inscrit au projet d'établissement, ce projet pédagogique et didactique. Aux enfants, avec l'aide des équipes éducatives et la nôtre, de préparer cette aventure et de réfléchir à la future huile communale ou Saint Paulétoise sans oublier les ateliers de l'olivier, la récolte, la pression, les traitements, la taille, les recettes, les dérivés et l'histoire de cet arbre de vie et de paix.

Un grand merci à tous les animateurs, pour avoir impulsé et incité les enfants à créer des recettes à base d'huile d'olives sous la forme d'un livret Cédérom. Leur travail a été apprécié.

Des CD ont été vendus pour un petit prix. Cela a permis à l'association de couvrir les frais d'impression de l'affiche et du programme de la journée.

Je souhaite remercier ATV1, la télévision de l'Internet, pour les reportages réalisés sur l'association et la Journée de l'Olivier. Leur présence régulière témoigne de leur disponibilité et de leur efficacité.

Soutien à Mélody :

Le week end des 30 et 31 mai dernier nous avons soutenu avec plusieurs associations Saint Paulétoise et la municipalité l'action pour la petite Mélody atteinte de neurofibromatose. Le tournoi de belote, la marche, le concours de boules, l'après-midi récréative, les gâteaux, les Cédérom, les cartes postales, les tombolas ont permis de récolter 2135 euros. C'est une belle somme. En ce moment Mélody est au Kébec avec ses parents. Les premiers soins vont débiter et comme ont dit les enfants "Guéris et reviens nous vite".

Tout au long de l'année, nous avons rendu quelques petits services, dépannage et aide les mercredis soir libres, une bonne 10aine : machine malades, encombrées et désorganisées , virus présents, périphériques défectueux.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois, le premier mercredi de chaque mois : discussion et travaux sur le choix de matériels, de logiciels, de nouveaux partenaires et l'élaboration de projets.

Coté partenaires, nous avons travaillé cette année principalement avec Le Comptoir Informatique de Bourg Saint Andéol pour les produits et matériels informatiques, Microsoft encore inévitable en système d'exploitation grand public, Orange et France Télécom pour la transmission de données.

Les projets 2008/2009:

L'ensemble de nos projets n'est pas encore définitivement arrêté, cependant:

- le samedi 13 septembre 2008 participation au 4^{ème} Forum des Associations de Saint Martin d'Ardèche,
- le vendredi 19 septembre 2008 à partir de 15h, nos Portes Ouvertes,
- le vendredi 19 décembre 2008 notre grand Tournoi de Belote, le 10^{ème},
- fin mars début avril 2009 participation à la 6^{ème} Journée de l'Olivier,
- nous suivrons le projet de pôle loisirs et de diffusion culturelle mené par ValCèzArd, en effet nous avons formulé le souhait, dans le cadre d'une étude préalable, de créer un espace fonctionnel informatique (E F I).

Il y aura certainement la réalisation de plusieurs DVD pour la mise en valeur de notre patrimoine, monuments, passé historique, le patrimoine parlé également.

Nous resterons très impliqué dans le recyclage des matériels et des cartouches d'encre, c'est notre engagement et notre contribution à la protection de l'environnement. Nous apporterons notre aide technique, nous continuerons les échanges et développement durable avec le Burkina Faso. Nous maintiendrons le prêt d'ordinateurs pour l'initiation et l'apprentissage de l'informatique. Nous réorganiserons notre local de stockage du rez de chaussée, aménagement mécanique avec gestion de stock.

Nos séances d'information seront sensiblement les mêmes, en revanche nous ne proposerons pas de 2^{ème} année enfants. Il faut réfléchir sur l'utilisation moderne de l'informatique, à des séances divertissantes, à la mise en place de modules à thèmes, aux informations sur les nouvelles technologies et à l'études de nouveaux logiciels libres de droit.

Le conseil d'administration envisage des séances d'auto formation.

Nous resterons membres des associations Terre d'Avenir et ASU.

Je souhaite personnellement remercier tous les membres du C.A. pour leur aide et leur soutien au cours de cette année 2007-2008. Je vous dis merci pour votre travail, votre présence et votre dévouement, nos objectifs ont été respectés.

J'adresse mes remerciements à Monsieur le Maire, ainsi qu'à l'ensemble des conseillers municipaux qui ont soutenu l'Association "Informatique pour Tous" tout au long de l'année 2007/2008 et plus particulièrement Thierry DEMARBRE notre nouvel adjoint chargé de la vie associative pour son écoute et son soutien. Je remercie également notre adjointe aux finances.

Je vous remercie pour votre écoute et votre patience, j'espère avoir retenu toute votre attention.

Je devais passer la parole à Claude Duffès notre trésorier pour le bilan financier et les prévisions budgétaires, Claude est excusé aujourd'hui. Voyage programmé oblige. Je vais donc vous apporter quelques informations budgétaires. Je souligne avant tout le remarquable travail de Claude.

Nous vous faisons passer le bilan, le compte d'exploitation et nos prévisions budgétaires pour information.

(cf. annexe 7)

Questions diverses : Néant

La secrétaire demande aux membres de l'assemblée de donner quitus au Président pour le bilan moral de l'exercice 2007/2008,

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Vote contre : 0

Abstention : 0

Quitus à l'unanimité.

La secrétaire demande aux membres de l'assemblée de donner quitus au Trésorier pour le bilan financier de l'exercice 2007/2008,

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Vote contre : 0

Abstention : 0

Quitus à l'unanimité.

Vote et approbation des bilans, quitus est donné au Président et au Trésorier.

Budget prévisionnel et cotisations année 2008/2009.

**30 euros par animateur, 50 euros par enfant seul, 75 euros par adulte seul,
100 euros par famille, 20 euros bienfaiteur.**

(cf. annexe 8)

Modification du règlement intérieur

Nous avons été obligé en cours d'année d'apporter des modifications au Règlement intérieur afin de préciser les responsabilités de chacun et les objectifs de l'association, je vous propose la lecture de cinq nouveaux articles :

1°) :

Les matériels et documents personnels sont sous la responsabilité de leur propriétaire, toute perte d'information ne pourra entraîner la responsabilité de l'association.

2°) :

Les animateurs sont tenus à l'intégrité et la cohérence avec les objectifs de l'association selon ses statuts. Les animateurs peuvent communiquer, en cas de besoin, avec l'ensemble du conseil d'administration.

3°) :

Les animateurs veilleront au respect du règlement intérieur (voir Articles 6 et 8).

Les séances d'informations seront en priorités dispensées avec les logiciels préinstallés.

Toutefois pour des besoins pédagogiques des logiciels libres de droits pourront être utilisés temporairement.

Le CA validera ces choix (voir Article 5).

4°) :

Il est rappelé que les animateurs, bénévoles et volontaires de l'association, ont pour objectif lors des séances d'information, d'initier et de permettre l'acquisition des connaissances.

5°) :

La responsabilité de l'Association Informatique pour Tous et de ses animateurs « bénévoles », se limite aux seules animations dispensées dans ses locaux, selon le calendrier défini annuellement (voir Article 3).

Vote de l'assemblée générale :

la secrétaire demande aux membres de l'assemblée de se prononcer sur la modification du règlement intérieur,

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote à l'unanimité.

Renouvellement du tiers des membres du C.A. :

Rappel: le C.A. élit un bureau chaque année selon l'article 16 du Titre III soit un Président, un vice-Président, un Trésorier, un Trésorier adjoint, un Secrétaire, un Secrétaire adjoint.
Selon l'article 10 du Titre III l'association est administrée par un C.A. de 15 membres au maximum, élus pour trois ans par l'A.G. Leur renouvellement a lieu chaque année par tiers.

Sont démissionnaires cette année : Philippe Cousserans, Fransje Spiljard, Christine Raoux, Elisabeth Maurin et par décision du CA Jean Chovet.

Appel à candidature : Philippe Cousserans, Fransje Spiljard, Christine Raoux, Elisabeth Maurin se présentent.

Le conseil d'administration est ainsi composé :

Serge REHM, Philippe COUSSERANS, Claude DUFFES, Corinne BARRE
Gilles ALLIGNOL, Noël THELIOL, Elisabeth MAURIN, Fransje SPILJARD, Christine RAOUX,
Bruno RAOUX, Daniel DELOHEN, Catherine CARVAILLO, Roland VEUTIN
soit 13 membres.

Vote de l'assemblée générale :

la secrétaire demande aux membres de l'assemblée de se prononcer sur la composition du nouveau conseil d'administration,

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve et élit le nouveau Conseil d'Administration.

Quelques diaporamas et visites de sites ont accompagné le déroulement de l'assemblée générale, il faut remercier vivement les stagiaires qui ont réalisés ces montages.

Les membres du C.A. se retirent et élisent le nouveau bureau.

Lecture de la composition du nouveau bureau :

Président : Serge REHM

Vice-Président : Philippe COUSSERANS

Trésorier : Claude DUFFES

Trésorier adjoint : Fransje SPILJARD

Secrétaire : Corinne BARRE

Secrétaire adjoint : Christine RAOUX

et des membres du conseil d'administration :

Gilles ALLIGNOL, Catherine CARVAILLO, Daniel DELOHEN, Elisabeth MAURIN,
Bruno RAOUX, Noël THELIOL, Roland VEUTIN,
soit 13 membres.

La séance est levée à 20h00.

L'apéritif dînatoire regroupe toutes les personnes présentes, environ 100, dans une ambiance chaleureuse et sympathique.